

RHÔNE Logement

Ils ouvrent un squat : « On essaye de s'en sortir à notre manière »

Samedi matin, des militants du droit au logement se sont donné rendez-vous pour soutenir l'occupation d'une demeure appartenant à la ville de Lyon. Reportage.

« Faudrait pas que ce soit des jeunes... ». Dans la rue Rochet, une dame âgée s'alarme de voir autant de monde devant la demeure qu'elle a toujours connue inhabitée. Une militante du droit au logement tente de la rassurer : « Si. Une dizaine de jeunes. Installés ici depuis quelques jours, parce qu'ils n'ont pas de toit ». Il est dix heures du matin. En deux coups de pinceau trempé dans la colle, les noms de ces nouveaux habitants sont affichés.

« On a des duvets »

À côté du portail de l'imposante maison bourgeoise, l'étiquette de papier dénote un peu, mais ce n'est pas pour déplaire à la quarantaine de personnes venues ici, samedi matin, pour soutenir les squatteurs qui officialisent ainsi leur présence.



L'objectif des militants : créer un lieu d'accueil supplémentaire et interpellier les pouvoirs publics. Photo Progrès/DR

ce. Quelques morceaux de scotch marron, et des photos sur le portail, dûment datées et enregistrées par huissier, attestent qu'ils vivent ici depuis cinq jours. Ainsi, pas de flagrant délit d'installation. Pas d'expulsion.

Quelques jours auparavant, le mot a circulé parmi les militants lyonnais du droit au logement : rendez-vous pour une action prévue samedi 24 octobre pour créer un lieu d'accueil supplémentaire et

interpeller les pouvoirs publics. Agnès, retraitée du secteur hospitalier, a déjà soutenu des occupations et le justifie. « Il y a des gens dehors, des familles, des enfants. C'est inadmissible. On fait en sorte qu'il y ait un toit. Si les pouvoirs publics ne le font pas, on le fait à leur place ». À entendre un jeune homme présent, ce n'est pas compliqué. « À partir du moment où on ouvre les yeux quand on se balade en ville, on voit plein de

lieux qui ne servent à rien ». Corentin, un autre voisin proche, y voit nul inconvénient. « Si ça peut permettre de loger des gens... C'est dommage de laisser des bâtisses inoccupées. Sous sa fenêtre, deux jeunes gens accordent leurs violons et entament bientôt une gigue.

Dans cette rue tranquille du 8^e arrondissement, sur un terrain de 3 000 m², la propriété retrouve à qui vit. Dans le parc, une dizaine de nouveaux habitants discute, une tasse de café à la main. Pas de chauffage ? « On a des duvets et des couvertures » sourit une jeune femme. Perché sur le portail, un autre explique que « n'importe quelle embrouille peut mener dehors ». « Je suis venu à Lyon pour trouver une formation de charpentier. Je me suis retrouvé à la rue il y a deux ans, je n'avais pas d'argent, pas de garant [...] J'ai dormi où j'ai pu. Au fur et à mesure de la galère, j'ai rencontré d'autres camarades, et ensemble, on s'est dit qu'on avait droit à la dignité, et qu'il y avait des baraquas vides. On essaye de s'en sortir à notre manière ».

Voilà la police. Son arrivée était

attendue par le groupe. Un policier demande d'ouvrir. Pas question. Le palabre débute sur un air connu. « Vous savez qu'on ne peut pas entrer de force ». En effet. Le dossier est prêt dans une pochette orange, volontiers remise à l'officier de police : les photos, les preuves d'occupation depuis cinq jours. Tout cela permet de rester dans les lieux et à partir du 1^{er} novembre, la trêve hivernale interdit les expulsions, y compris celle des squats.

Question aux élus

« On soutient ces actions, mais cela n'empêche pas de nous battre sur le terrain politique » précise Agnès. Ici, les deux se conjuguent, car c'est l'exécutif lyonnais qui devra choisir entre la plainte pour occupation illégale et la mansuétude. En effet, en janvier 2014, c'est la ville de Lyon qui est propriétaire de la bâtisse, acquise pour agrandir l'école élémentaire toute proche. Depuis, ses fenêtres et portes closes ont oublié les saisons. Et désormais, une banderole décore désormais le mur d'enceinte. « Élu.e.s. engagé.e.s pour le logement ? ! ».

Muriel FLORIN

RHÔNE Manifestation

Un millier de personnes rassemblées contre les violences homophobes à Lyon

Pas de marche des fiertés, annulée en juin dernier. Mais un rassemblement dans cet esprit, a animé une partie de la place Bellecour samedi après-midi. Dans un espace cerné de barrières Vauban, un millier de personnes, pour la plupart très jeunes ont participé à cette manifestation « pour (les) droits et contre la violence de l'État ».

Le rassemblement englobe les

LGBTIAQ+. Ce sigle inclut toutes les identités possibles en dehors de l'hétérosexualité (Lesbienne, gay, bi, transsexuel, le, queer, intersex, asexuel, le et autres). « Pour briser le tabou sur les personnes transgenres », indique Jordane, 18 ans, étudiante. « Pour vivre sans se faire agresser », approuve Myosotis, qui se dit « ni homme, ni femme ».

À partir de 14 heures, les prises de

paroles se sont succédé face à la foule très calme et masquée. Elles ont notamment dénoncé les difficultés qu'affrontent les personnes LGBTIAQ+ et ont réclamé des droits que ce soit sur la prise en compte de l'identité transgenre en prison, l'extension de la procréation médicalement assistée (PMA) ou la prise en charge des détresses psychologiques.



Les prises de paroles se sont succédé face à la foule très calme et masquée.

Photo Progrès/Muriel FLORIN

RHÔNE

À Lyon, un cortège funèbre pour défendre la danse



Près de 80 personnes ont exprimé leurs craintes pour l'art et la culture. Photo Progrès/Muriel FLORIN

Samedi, le collectif des écoles de danse de la Métropole a organisé une marche funèbre afin de demander de l'aide. Les professeurs de danse avaient déjà manifesté il y a une quinzaine de jours devant la préfecture du Rhône. Pour la plupart indépendants, ils sont particulièrement inquiets, car privés de pouvoir exercer leur activité, dans le cadre des mesures préfectorales anti-Covid.

« On est en train de détruire tout ce qui est de l'ordre de la transmission de l'art et de la culture » dénonce le gérant d'une école de danse, engagé dans le collectif. « On ne veut pas mourir », tel est leur mot d'ordre, élargi aux professionnels qui travaillent dans le domaine du bien-être ou des loisirs.

Au départ de ce cortège funèbre, ils étaient environ 80, vêtus de noir, pour se diriger vers l'hôtel de ville avec l'intention de demander l'aide des élus.

